

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2004-0619/PR/MET portant désignation des membres du Comité de Pilotage de l'Étude Stratégique du Secteur Routier.

n° 2004-0619/PR/MET

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Date de publication
19 septembre 2004

Numéro JO
n° 18 du 30/09/2004

Date du numéro
30 septembre 2004

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La loi n°5/AN/03/5ème L du 31 mars 2003 portant organisation du Ministère de l'Équipement et des Transports et fixant ses attributions

VU Le décret n°2001-0053/PREdu 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VU Le décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

SUR Proposition du Ministre de l'Équipement et des Transports.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est créé un Comité de Pilotage chargé de guider l'Étude institutionnelle sur la stratégie nationale du secteur routier.

Article 2

Le Comité de Pilotage est présidé par le Secrétaire Général du Gouvernement et est, en outre, composé des membres suivants : M. AHMED SAMIREH OMAR, Commissaire de la République, Chef du District de Djibouti M. ABDOULAKER DILEITAMOHAMED, Primature M. MOHAMED ALI ISMAEL, Ministère de l'Équipement et des Transports M. MAHAMOUD AHMEDAWALEH, Ministère de l'Équipement et des Transports M. OMAR WAHIB AREF, Ministère de l'Équipement et des Transports M. SIMON MIBRATHU, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation M. HOUSSEIN ALI HASSAN, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire Mme. AYANNE HASSAN OMAR, Ministère des Affaires Présidentielles M. DOUALEH DAOUD ASSOWE, Chambre Internationale de Commerce et d'Industrie de Djibouti.

Article 3

Le Ministre de l'Équipement et des Transports est chargé de l'exécution du présent Arrêté, qui entrera en vigueur à compter du 19 septembre 2004 et sera publié partout où besoin sera.

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH